

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Vocat Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Cote des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.
ARGENT A PRETER

ALCOURT & McCRAKEN
Vocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
South Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GARA & REMON
Vocats, Solliciteurs, Notaires, Etc.
344, rue Sparks, Ottawa, O.
PRES DE L'HOTEL RUSSELL
E. P. REMON
TIN O'GARA, C. R.

Walker, McLean & Blanchet
AVOCATS
Vocats, Solliciteurs, Notaires, Etc.
—BUREAU—
344, Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)
Walker, D. McLean, C.A. Bannock.

EO. McLAURIN, LL.B.
AVOCAT, ETC.
reau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Vocat, Solliciteur, Etc.
pour la Cour Suprême, le Parlement
les Départements Publics.
ish Ontario Chambers, Ottawa, O.

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

McLEOD, C. L., Avocat, Cours Fédérales
de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEITY
Vocat, Solliciteur, ETC.
—BUREAU—
ish Ontario Chambers, Ottawa,

WART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
pour la Cour Suprême et le Parlement
res Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont

TAPIS

Tapis Bruxelles
Tapis Bruxelles
Tapis Bruxelles
Tapis Bruxelles

Tapis Tapisserie
Tapis Tapisserie
Tapis Tapisserie
Tapis Tapisserie

PRELARTS
PRELARTS
PRELARTS
PRELARTS

PIGEON

PIGEON

& CO.

Enseigne de la Boule Noire

RUE RIDEAU

STROUD & Freres

Vendent un Thé de
choix pour le prix mi-
nime de 30cts par
livre, soit du Noir, du
Japon ou du Mélé.

109 Rue Rideau et 172 Rue Sparks

NOUVELLES LOCALES

Petites notes
Déjà l'activité la plus grande règne sur le
bassin du canal.

Les commissaires des licences se sont réu-
nis, hier, mais n'ont fait aucune besogne.

Le nombre des maisons à louer dans la
haute-ville, actuellement, est considérable;
cela aura, sans aucun doute, pour effet de
faire baisser le prix des loyers.

Le nouveau village de l'autre côté du pont
St. Patrice devient de jour en jour plus
peupleux. De nouvelles constructions s'élè-
vent de toutes parts.

Le Rév. M. F. A. Baillarge, rédacteur
propriétaire du *Journal* et de l'*Étudiant*, de
Joliette, est actuellement en visite à Ottawa
dans sa famille.

Des ouvriers maçons sont actuellement oc-
cupés à poser les fondations du piedestal
de la statue qui sera élevée à la mémoire de
Mgr Guigues, dans la parterre avoisinant la
Basilique.

Personnel
Le Dr McKay, du Cap Breton, leader de
l'opposition à la législature de la Nouvelle-
Écosse, est au Russell.

Le Dr Bergin, M.P., est gravement indis-
posé au Russell.

La santé de M. T. Coughlin, M.P., est
beaucoup améliorée.

Contrats obtenus
MM. R. W. Gibson et W. T. Odell ont
obtenu du Gouvernement le contrat de la
construction d'un quai de déchargement à Cam-
pobello.

N. B.—Ces deux entrepreneurs sont d'Ottawa.

Les travaux importants de la construction
d'une cale sèche à Kingston ont été confiés
à MM. A. C. Bancroft, de Kingston, et N.
K. et M. Connolly, de Québec. Les MM.
Connolly, comme l'on sait, ont pris une
part active à la construction de la cale sèche
de Lévis et sont, par conséquent, en raison
de leurs expériences, une garantie de la bonne
exécution des nouveaux travaux. La cale
sèche de Kingston et les travaux dans la
havre de Toronto sont deux des œuvres mar-
quantes qui contribueront à établir la répu-
tation de M. Percley, l'ingénieur en-chef du
Ministère des Travaux Publics.

Société St. Jean-Baptiste de bienfai-
sance d'Ypéroux
A une assemblée la Société St. Jean-Bap-
tiste de Bienfaisance d'Ypéroux tenue le 15
avril courant les résolutions suivantes ont
été adoptées.

Proposé par G. L. Dumouchelle, secondé
par A. E. Boudine et adopté unanimité.
Que les membres de cette Société s'expriment
par les présentes leurs remerciements
à M. H. R. Spencer, assistant-Surintendant
du C. P. R. pour les arrangements excellents
faits par lui pour placer à leur disposition
un train spécial composé de cinq chars pour
les transporter d'Ypéroux à Ottawa, le 9 avril.

Montréal, pour conseiller. M. McDougall
est l'avocat du demandeur.

M. Van Horne, gérant de la compagnie
du chemin de fer du Pacifique, a écrit au
conseil municipal de cette ville, déclarant
qu'il n'y a pas de station d'arrêt pour les
trains qui circulent sur cette ligne entre
Montréal et Ottawa.

Les scieries Hurdman sont en pleine opé-
ration. La main d'œuvre est plus que suf-
fisante.

Le bateau traversier, *Rambler*, a com-
mencé son service régulier entre Hull et Ot-
tawa, ce matin.

DECEM
Enock—En et e ville, le 23 courant, M.
résidence de son frère, Gustave Enock,
employé au Secrétariat d'Etat, Delle vic-
gianna Enock. Les funérailles ont eu
lieu à Beithier (en haut). Le convoi lais-
sa la résidence à 6 h. 30 précises, demain
matin, pour se rendre à la station du che-
min de fer Pacifique Canadien.

Adopté.
Proposé par A. E. Boudine, secondé
par J. R. Signet et J. R. Hochbrunn. Les
membres de cette Société expriment par
les présentes leurs remerciements à M. A. Gou-
let, Président de la société, et M. N. E.
Cormier, Préfet du comté pour les conditions
et arrangements avantageux qu'ils ont obte-
nus pour la Société, de M. H. R. Spencer,
Ass.-Surintendant, et M. J. E. Parker,
Agent des Passagers du C. P. R. pour la
ville d'Ottawa, à raison des conditions avan-
tageuses du taux de passage de l'excursion
des membres de cette Société, pour assister
comme corps, à la réception à St. Grandeur
l'Archevêque Duhamel lors de son retour
d'Europe.

Que le Secrétaire soit prié de faire par-
venir à M. Parker un exemplaire de cette ré-
solution ainsi qu'aux papiers-nouvelles pour
publication.

Adopté.
Proposé par A. E. Boudine, secondé
par J. R. Signet et J. R. Hochbrunn. Les
membres de cette Société expriment par
les présentes leurs remerciements à M. A. Gou-
let, Président de la société, et M. N. E.
Cormier, Préfet du comté pour les conditions
et arrangements avantageux qu'ils ont obte-
nus pour la Société, de M. H. R. Spencer,
Ass.-Surintendant, et M. J. E. Parker,
Agent des Passagers du C. P. R. pour la
ville d'Ottawa, à raison des conditions avan-
tageuses du taux de passage de l'excursion
des membres de cette Société, pour assister
comme corps, à la réception à St. Grandeur
l'Archevêque Duhamel lors de son retour
d'Europe.

Que le Secrétaire soit prié de faire publi-
cité résolution dans les papiers-nouvelles
d'Ypéroux et de la ville d'Ottawa.

Le Messie du jour de Pâques au conseil
des classes de la Congrégation
Au conseil de la Congrégation de la rue
Gloucester, le dimanche, à 8 heures et demie,
une messe est dite pour l'accomplissement
des membres de la législature. Le Rév.
Dawson, un beau veillard, très instruit, s'est
chargé pendant la dernière session du Parle-
ment, de dire cette messe.

Le jour de Pâques, les dames de la Con-
grégation nous ont fait grand plaisir en nous
donnant de la bonne musique. Une dame
religieuse présidait à l'orgue; deux jeunes
filles touchaient un piano très puissant, et
une toute jeune fille jouait la Harpe, deux
ou trois autres le violon, et les autres des
jeunes demoiselles pensionnaires chantaient
de jolis cantiques de Pâques. Le *Régina Cæli*
avait naturellement sa place, mais il est dif-
ficile de dire lequel de ces divers chants a
été le mieux rendu.

La musique instrumentale exécutée d'une
manière sévère et douce à la fois, la musique
vocale, sans efforts de voix rendait ce concert
sacré d'un charme inconvincible; tout était
stranger à cette musique profane des théâ-
tres; c'était la prière chantée telle qu'on
devrait toujours la faire dans les églises. Je
ne suis pas juge en fait musical, je ne
peux donc faire des éloges de telle ou telle
jeune artiste, mais j'ai vu, dans l'église,
cette musique suave et douce, que ces
richeuses ou ces crânes qui ne se disent
rien, et qui ne sont que des cris ou des con-
fessions qui sont bien plus propres à faire
rien qu'à faire plaisir.

J'ai entendu jouer du violon par Camille
Uro, c'était un prodige, cette jeune fille,
mais elle faisait de la musique pour le pié-
destal, et n'en restait pas grand-chose à
ceux qui l'écoulaient. J'ai aussi entendu
ces jeunes filles jouer sur le violon, et fran-
chement j'ai compris cette belle prière et il
m'en est resté un bien doux souvenir que je
n'oublierai pas de sitôt.

Je ne veux pas faire de comparaison entre
Camille Uro et ces jeunes demoiselles au
point de vue artistique, non, mais tout de
même je ne puis dire autrement que je n'ai
jamais vu de si belles et si jeunes filles.
Les filles m'ont rappelé le souvenir de celle
qui, il y a longtemps déjà, avait su capiver
notre attention avec son violon. Elle était
venue un an après Paul Julien, un autre
enfant prodige; il eut un grand succès lui-
aussi, mais le jour où il voulut faire de la
musique sacrée son génie, qu'il par par ce
dernier effort, le trahit, et il dut abandonner
le théâtre et l'église, et comme son idéal,
le grand Paganini se réfugia dans une maison
de santé qui, en retour de son grand talent,
ne put lui offrir qu'une tombe ignorée.

Si j'étais musicien comme ces jeunes
demoiselles, je ne voudrais faire que de la mu-
sique sacrée, car je ne crois pas que la mu-
sique profane s'offre jamais la même
facilité que la musique rendue par l'âme qui
profane et chante les louanges du dispensateur
de ces talents divins.

En sortant de la messe du comté, on se
sentait fier de posséder de ces institutions
qui savent si bien donner et l'éducation et
l'instruction à nos jeunes filles, car la
femme fait l'ornement des sociétés civiles,
l'économie politique même n'y perdrait
certainement rien.—Com.

Notes religieuses
Monsieur l'Archevêque d'Ottawa a
célébré ce matin la messe pour les Dames
des deux Sociétés Ste Elizabeth et St. Jero-
me. Les dames étaient très nombreuses et
beaucoup d'entre elles ont reçu la sainte
communie. Le chant sous la direction de
Mad. Houde a été très bien réussi. Après
la messe Monsieur a adressé quelques
paroles d'encouragement et de félicitation
aux dames qui se devaient au soulagement
des pauvres de la paroisse de Notre-Dame.
Ces dames gentilles méritent aussi les
remerciements de toute la ville pour le bien
qu'elles font en visitant les pauvres, four-
nissant aux enfants les choses nécessaires
pour fréquenter les écoles, et entourant
toutes les familles qui gent dans la misère,
des attentions les plus délicates. Pour-
raient-elles continuer leur œuvre de dévouement.

EXPOSITION UNIVERSELLE A PARIS
Avis à nos lecteurs
D'après ce que nous écrivait nos corres-
pondants, MM. ALEXANDRE PIERRE et CIE, le
Pavillon du Guatemala ou ont organisé un
cabinet de lecture de tous les principaux
journaux des Amériques du Centre, du Sud
des Antilles et de l'Extrême-Orient, est une
construction en bois des plus gracieuses.

Ce pavillon se trouve situé à droite de la
tour Eiffel, sur la rive droite et vis-à-vis la
partie centrale du palais des Arts Libéraux.
Il est à proximité de toutes les sections des
Républiques des Amériques et de l'Empire
du Brésil, qui ont construit des palais qui
rivalisent de richesse, et qui seront une des
plus grandes attractions de l'exposition.

Nous recommandons tout spécialement à
nos compatriotes de visiter dans le pavillon
du Guatemala l'installation qui est faite
pour nos correspondants, MM. ALEXANDRE
PIERRE et CIE, grâce à l'obligeance de M. le
commissaire général du Guatemala.

COURRIER DE HULL
Une assemblée du conseil de ville a eu
lieu, hier soir, à la salle Aubrey.

Sur une proposition de M. l'échevin Scott,
secondé par M. l'échevin Barrette, le sa-
laire annuel de Son Honneur le juge Cham-
pagne est augmenté de \$200.

Proposé par M. l'échevin Landry, secondé
par M. l'échevin Viau, que des remercie-
ments soient votés à M. Alphonse Wright,
pour les démarches qu'il a faites auprès de
la compagnie du Pacifique, pour obtenir que
tous les trains de cette voie ferrée, en des-
tination d'Ottawa, ou de Montréal, fassent
arrêt à Hull.—Adopté à l'unanimité.

On prend conseil en considération la pour-
suite de M. T. Vian contre la corporation,
ainsi que la lettre de MM. les avocats Ro-
chon et Champagne.

M. T. P. Foran est alors nommé avocat
de la demanderesse, avec M. Lacoste, de

Montréal, pour conseiller. M. McDougall
est l'avocat du demandeur.

M. Van Horne, gérant de la compagnie
du chemin de fer du Pacifique, a écrit au
conseil municipal de cette ville, déclarant
qu'il n'y a pas de station d'arrêt pour les
trains qui circulent sur cette ligne entre
Montréal et Ottawa.

Les scieries Hurdman sont en pleine opé-
ration. La main d'œuvre est plus que suf-
fisante.

Le bateau traversier, *Rambler*, a com-
mencé son service régulier entre Hull et Ot-
tawa, ce matin.

DECEM
Enock—En et e ville, le 23 courant, M.
résidence de son frère, Gustave Enock,
employé au Secrétariat d'Etat, Delle vic-
gianna Enock. Les funérailles ont eu
lieu à Beithier (en haut). Le convoi lais-
sa la résidence à 6 h. 30 précises, demain
matin, pour se rendre à la station du che-
min de fer Pacifique Canadien.

Adopté.
Proposé par A. E. Boudine, secondé
par J. R. Signet et J. R. Hochbrunn. Les
membres de cette Société expriment par
les présentes leurs remerciements à M. A. Gou-
let, Président de la société, et M. N. E.
Cormier, Préfet du comté pour les conditions
et arrangements avantageux qu'ils ont obte-
nus pour la Société, de M. H. R. Spencer,
Ass.-Surintendant, et M. J. E. Parker,
Agent des Passagers du C. P. R. pour la
ville d'Ottawa, à raison des conditions avan-
tageuses du taux de passage de l'excursion
des membres de cette Société, pour assister
comme corps, à la réception à St. Grandeur
l'Archevêque Duhamel lors de son retour
d'Europe.

Que le Secrétaire soit prié de faire publi-
cité résolution dans les papiers-nouvelles
d'Ypéroux et de la ville d'Ottawa.

Le Messie du jour de Pâques au conseil
des classes de la Congrégation
Au conseil de la Congrégation de la rue
Gloucester, le dimanche, à 8 heures et demie,
une messe est dite pour l'accomplissement
des membres de la législature. Le Rév.
Dawson, un beau veillard, très instruit, s'est
chargé pendant la dernière session du Parle-
ment, de dire cette messe.

Le jour de Pâques, les dames de la Con-
grégation nous ont fait grand plaisir en nous
donnant de la bonne musique. Une dame
religieuse présidait à l'orgue; deux jeunes
filles touchaient un piano très puissant, et
une toute jeune fille jouait la Harpe, deux
ou trois autres le violon, et les autres des
jeunes demoiselles pensionnaires chantaient
de jolis cantiques de Pâques. Le *Régina Cæli*
avait naturellement sa place, mais il est dif-
ficile de dire lequel de ces divers chants a
été le mieux rendu.

La musique instrumentale exécutée d'une
manière sévère et douce à la fois, la musique
vocale, sans efforts de voix rendait ce concert
sacré d'un charme inconvincible; tout était
stranger à cette musique profane des théâ-
tres; c'était la prière chantée telle qu'on
devrait toujours la faire dans les églises. Je
ne suis pas juge en fait musical, je ne
peux donc faire des éloges de telle ou telle
jeune artiste, mais j'ai vu, dans l'église,
cette musique suave et douce, que ces
richeuses ou ces crânes qui ne se disent
rien, et qui ne sont que des cris ou des con-
fessions qui sont bien plus propres à faire
rien qu'à faire plaisir.

J'ai entendu jouer du violon par Camille
Uro, c'était un prodige, cette jeune fille,
mais elle faisait de la musique pour le pié-
destal, et n'en restait pas grand-chose à
ceux qui l'écoulaient. J'ai aussi entendu
ces jeunes filles jouer sur le violon, et fran-
chement j'ai compris cette belle prière et il
m'en est resté un bien doux souvenir que je
n'oublierai pas de sitôt.

Je ne veux pas faire de comparaison entre
Camille Uro et ces jeunes demoiselles au
point de vue artistique, non, mais tout de
même je ne puis dire autrement que je n'ai
jamais vu de si belles et si jeunes filles.
Les filles m'ont rappelé le souvenir de celle
qui, il y a longtemps déjà, avait su capiver
notre attention avec son violon. Elle était
venue un an après Paul Julien, un autre
enfant prodige; il eut un grand succès lui-
aussi, mais le jour où il voulut faire de la
musique sacrée son génie, qu'il par par ce
dernier effort, le trahit, et il dut abandonner
le théâtre et l'église, et comme son idéal,
le grand Paganini se réfugia dans une maison
de santé qui, en retour de son grand talent,
ne put lui offrir qu'une tombe ignorée.

Si j'étais musicien comme ces jeunes
demoiselles, je ne voudrais faire que de la mu-
sique sacrée, car je ne crois pas que la mu-
sique profane s'offre jamais la même
facilité que la musique rendue par l'âme qui
profane et chante les louanges du dispensateur
de ces talents divins.

En sortant de la messe du comté, on se
sentait fier de posséder de ces institutions
qui savent si bien donner et l'éducation et
l'instruction à nos jeunes filles, car la
femme fait l'ornement des sociétés civiles,
l'économie politique même n'y perdrait
certainement rien.—Com.

Notes religieuses
Monsieur l'Archevêque d'Ottawa a
célébré ce matin la messe pour les Dames
des deux Sociétés Ste Elizabeth et St. Jero-
me. Les dames étaient très nombreuses et
beaucoup d'entre elles ont reçu la sainte
communie. Le chant sous la direction de
Mad. Houde a été très bien réussi. Après
la messe Monsieur a adressé quelques
paroles d'encouragement et de félicitation
aux dames qui se devaient au soulagement
des pauvres de la paroisse de Notre-Dame.
Ces dames gentilles méritent aussi les
remerciements de toute la ville pour le bien
qu'elles font en visitant les pauvres, four-
nissant aux enfants les choses nécessaires
pour fréquenter les écoles, et entourant
toutes les familles qui gent dans la misère,
des attentions les plus délicates. Pour-
raient-elles continuer leur œuvre de dévouement.

EXPOSITION UNIVERSELLE A PARIS
Avis à nos lecteurs
D'après ce que nous écrivait nos corres-
pondants, MM. ALEXANDRE PIERRE et CIE, le
Pavillon du Guatemala ou ont organisé un
cabinet de lecture de tous les principaux
journaux des Amériques du Centre, du Sud
des Antilles et de l'Extrême-Orient, est une
construction en bois des plus gracieuses.

Ce pavillon se trouve situé à droite de la
tour Eiffel, sur la rive droite et vis-à-vis la
partie centrale du palais des Arts Libéraux.
Il est à proximité de toutes les sections des
Républiques des Amériques et de l'Empire
du Brésil, qui ont construit des palais qui
rivalisent de richesse, et qui seront une des
plus grandes attractions de l'exposition.

Nous recommandons tout spécialement à
nos compatriotes de visiter dans le pavillon
du Guatemala l'installation qui est faite
pour nos correspondants, MM. ALEXANDRE
PIERRE et CIE, grâce à l'obligeance de M. le
commissaire général du Guatemala.

COURRIER DE HULL
Une assemblée du conseil de ville a eu
lieu, hier soir, à la salle Aubrey.

Sur une proposition de M. l'échevin Scott,
secondé par M. l'échevin Barrette, le sa-
laire annuel de Son Honneur le juge Cham-
pagne est augmenté de \$200.

Proposé par M. l'échevin Landry, secondé
par M. l'échevin Viau, que des remercie-
ments soient votés à M. Alphonse Wright,
pour les démarches qu'il a faites auprès de
la compagnie du Pacifique, pour obtenir que
tous les trains de cette voie ferrée, en des-
tination d'Ottawa, ou de Montréal, fassent
arrêt à Hull.—Adopté à l'unanimité.

On prend conseil en considération la pour-
suite de M. T. Vian contre la corporation,
ainsi que la lettre de MM. les avocats Ro-
chon et Champagne.

M. T. P. Foran est alors nommé avocat
de la demanderesse, avec M. Lacoste, de

MERCREDI 24 AVRIL 1899

Améliorations Locales

Construction d'un trottoir
sur la rue d'Amélie, entre les
rues St. Georges et St. Charles,
dans la cité d'Ottawa.

Avant la présente session le C. d'Amélie
a, en conformité de l'Acte Municipal
Constitutionnel, passé des règlements pour la
construction d'un trottoir ayant les dimen-
sions suivantes, et sur la rue ci-dessus men-
tionnée, savoir:

Un trottoir en planches transversales de
6 pieds 3 pouces sur le côté nord de la rue
Théodore, entre les rues Cumberland et
Chapel. Et pour l'évaluation et la prépara-
tion du prix de cette amélioration sur les
prêts à fondre qui en bénéficieront, avoir:

Les lots faisant front sur le côté
nord de la rue Théodore, entre les
dites rues Cumberland et Chapel,
hommes que la majorité des propriétaires de
ces propriétés, représentant au moins la moi-
tié en valeur de ces lots sans compter les im-
pôts ou autres améliorations, fasse une
lettre au C. d'Amélie de la corporation, de
la cité d'Ottawa, contre l'évaluation propo-
sée, en dedans d'un mois après la publication
de cet avis, qui sera le 24ème jour du mois
d'avril, A. 1899.

Le coût approximatif de l'ouvrage est de
\$400 sur laquelle somme \$225.34 doivent
être prélevés les propriétés qui en béné-
ficient immédiatement et la somme de \$174.66
à être payée par la corporation comme sa
part.

W. P. LÉVEY,
Sec-Treasier

Ottawa 17 av. 18 99

119 RUE RIDEAU

CLAQUES

Pour Dames
25cts 25cts 25cts

CHAS. J. BOTT,

ON RECEVRA au bureau du sous-gé-
néral de l'Armée d'Avril, 1899, des
soumissions cachetées, adressées au sou-
signé et portant la cotation, « Soumis-
sion pour bureau de poste de Almonte,
Ontario.

Il y a à voir les plans et devis au dé-
partement de Trava